

CONSEIL MUNICIPAL du 25 JUILLET 2025

Liste des délibérations

Date de la convocation : 18 juillet 2025  
Conseillers en exercice 15  
Conseillers présents 11  
Pouvoir 03

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juillet, à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Vincent GELAS, Maire

**Présents :** V Gelas – F Imbert - JM Gimaret - N Feltrin – C Beguet - C Feltrin - B Sainclair – L Wyncarczyk – B Monel – M Chaube – R Vagnat

**Excusés :** B Doucet-Bon (pouvoir à C Feltrin) – F Serrurier (pouvoir à V Gelas) – S Tricud (pouvoir à N Feltrin)

**Absente :** M Sarr

**Quorum :** 11/8

**Nomination d'un secrétaire de séance :** Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Madame Bénédicte SAINCLAIR est désignée secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

**Délibération n° 2025/07/01 – Dénomination de l'école de Messimy-sur-Saône – Approuvé à l'unanimité.**

**Délibération n° 2025/07/02 – Restaurant scolaire : modification du règlement intérieur – Approuvé à l'unanimité.**

**Délibération n° 2025/07/03 – Restaurant scolaire : mise en place d'un tarif pour les omissions d'inscription – Approuvé à l'unanimité.**

**Délibération n° 2025/07/04 – Travaux dans logement T4 181 rue du Bourg - Approuvé à l'unanimité.**

**Délibération n° 2025/07/05** – Aménagement et revitalisation du centre village : approbation de l'avant-projet détaillé pour l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication « rue du Bourg » – **Approuvé à l'unanimité.**

**Délibération n° 2025/07/06** – Fonds de concours 2025 de la Communauté de Communes Val de Saône Centre pour travaux d'investissements divers – **Approuvé à l'unanimité.**

**Délibération n° 2025/07/07** – Révision libre de l'Attribution de Compensation à compter de 2025 – **Approuvé à l'unanimité.**

Le Maire  
Vincen ELAS

